

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Céline VIGNÉ**  
Directrice des Centres Hospitaliers  
de VIENNE, BEAUREPAIRE, CONDRIEU  
et du PILAT RHODANIEN

## DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2024 – 079

### Décision modificative n°2 - 2024

**Magdelène HUSTACHE**  
Chargée des Affaires Générales  
et de la Communication  
Tel : 04 74 31 32 06  
Mail : [m.hustache@ch-vienne.fr](mailto:m.hustache@ch-vienne.fr)

**Vanessa MORISOT**  
Secrétaire – Direction Générale  
Tel : 04 74 31 32 03  
Mail : [direction@ch-vienne.fr](mailto:direction@ch-vienne.fr)

**Élodie GUEDES**  
Secrétaire – Direction Générale  
Tel : 04 74 31 32 01  
Mail : [sec.direction@ch-vienne.fr](mailto:sec.direction@ch-vienne.fr)

**Le Directeur,**

- Vu le Code de la Santé Publique, notamment les articles L. 6143-7 et R. 6145-1 et suivants,
- Vu le rapport de présentation de la décision modificative n°2 à l'Etat Prévisionnel des Ressources et des Dépenses (EPRD) 2024 du Centre Hospitalier de Vienne,
- Après concertation avec le Directoire en sa séance du 03 décembre 2024,

**Arrête conformément au rapport présenté ci-joint, la décision modificative n°2 à l'EPRD 2024 du Centre Hospitalier de Vienne.**

Fait à Vienne, le 4 décembre 2024

Céline VIGNÉ,  
Directrice Générale

